

-M.T.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida , le 6 septembre 1956.-  
, de

(1) N° 3617 /Just.-

ASTRIDA



2908

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage

Objet

Aff.: ~~MINISTERIE VAN~~ Stanislas  
Voorwerp  
Accident de Roulage..-

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n°4281/D.36/Sec, du 3/9/1956, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert le dossier judiciaire n°234/S. dans l'affaire reprise en marge.

Le Juge de Police, A. STRIJbos,

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

N.F.

PARVET DU MINISTRE  
DE LA JUSTICE

Objet:

Aff. Habimana Stanislas.  
Acc. de roulage.

Kivali, le 3 septembre 1951

S

N° 4281/D.36/rec.

4286 /Just.  
6.9.56

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire  
A S T R I D A

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir copie  
de la lettre C4. 5.095 de l'Irsac Astrida.

X Je vous saurais être de bien vouloir me faire  
parvenir le dossier dont il s'agit.

Pour le substitut du Procureur du Roi  
LE GOUVERNEMENT DU PARVET  
P. MAGISTERIAN,



CA.5.095  
J.I/2

Astrida, le 25 août 1956.-

Monsieur le Substitut  
du Procureur du Roi  
à Kisali.

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Affaire HATIMANA Stanislas.

Avant demandé à Monsieur le Commissaire de Police d'Astrida une copie du constat de l'accident provoqué au certon de l'E.P.C.C. le 21 juin 1956 par le nommé HATIMANA Stanislas pour pouvoir la transmettre à notre Direction à Lwiro, j'ai été avisé de ce que l'autorisation du Parquet était nécessaire pour obtenir cette copie.

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire délivrer le document en question.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Substitut du Procureur du Roi, l'assurance de ma considération très distinguée.

Sé / Ph. Lemoulin  
Chef du Centre d'Astrida, a.i.

Kisali, le 3 septembre 1956  
Copie certifiée conforme  
LE SECRÉTAIRE DU PARQUET  
P. JAGUETRAU,

